

## ASSEMBLEE GENERALE ABRIS DU MARIN 2014

L'Assemblée Générale 2014 de l'Association des Abris du Marin s'est tenue le mardi 9 juin 2015, à 10h30, au siège des Affaires Maritimes du Guilvinec.

### Etaient présents :

M. Roger Guillamet, président,  
Mme Eliane Nazet, trésorière,  
M. Olivier Demanche, secrétaire,  
M. Pierre Jean Berrou, secrétaire adjoint,  
M René Bernard, Mme Marie-Christine Hervouët Dion, M Louis Cozic,, Mme Simone Tanguy.

### Représentés ou excusés

Le directeur de l'ENIM M Philippe Illonnet  
L'administrateur des Affaires Maritimes chef du service des affaires maritimes local.  
M Yves Plouhinec, M Jacques Schirmann président de la Fédération des pensionnés de la Marine Marchande,  
M Pierre Iweins représentant de la famille de Jacques de Thézac.

La séance est ouverte à 10h30 par le président qui salue la présence de M Jean-Luc Tanneau maire du Guilvinec, de M Michel Balannec adjoint au maire de Douarnenez, de Mme Le Gall-Le Berre adjointe au maire de Combrit et les adhérents présents.

Madame Le Loch, députée de la circonscription ne pouvant assister à l'Assemblée Générale demande de bien vouloir l'en excuser

23 pouvoirs ont été reçus : Roger Guillamet 5, 4 retenus ; Olivier Demanche 4 ; Eliana Nazet 2 ; René Bernard 4 ; Marie-Christine Hervoët Dion 4 ; Pierre-Jean Berrou 2, Simone Tanguy 2.

Le président fait observer une minute de silence à la mémoire de Philippe de Séverac, petit-fils de Jacques de Thézac récemment décédé. Très attaché à la mémoire de son grand père, il avait participé activement aux travaux du conseil d'administration et à la commission sociale.

### 1-PV de l'assemblée générale du 15 juin 2014.

Aucune observation sur ce procès-verbal qui est donc adopté.

### 2-Rapport moral et d'activité

En 2014, notre association a apporté son aide à 70 familles pour un montant de 25931 euros. 80 dossiers ont été étudiés. Par rapport à 2013, les sommes versées ont augmenté de 20%.

Nous ne pouvons que répéter les observations faites les autres années : certaines situations qui nous sont proposées sont dramatiques et l'effort financier qui nous est demandé est important. Nous avons dû faire des choix parfois douloureux pour essayer de rester dans l'enveloppe que nous nous étions fixés. Si nous voulons continuer notre mission dans de bonnes conditions, des ressources nouvelles doivent être trouvées. Les intérêts des placements financiers n'évoluant qu'à la marge, seules des cotisations nouvelles nous permettront d'atteindre cet objectif. Nous devons impérativement faire un effort de recrutement de nouveaux adhérents, en ciblant en particulier les collectivités territoriales et les entreprises.

En 2014, le nombre d'adhérents a stagné pour un niveau de cotisations équivalent.

Je tiens à souligner une nouvelle fois l'attention particulière apportée à notre action par le Cluster Maritime français, outil de promotion du secteur marchand de la France Maritime.

L'instruction des dossiers par les professionnels du SSM bien au fait de la situation sociale et matérielle de la population maritime permet une approche dynamique des cas présentés. Le SSM présente les demandes d'aides, en tenant compte de l'esprit et des priorités de notre association. Il est dommage que n'apparaissent

pas dans les dossiers l'environnement familial du demandeur et en particulier les possibilités d'aide offertes par les ascendants et/ou des descendants.

Nos aides sont toujours affectées à des actions spécifiques comme des cotisations de mutuelle, le règlement de loyers permettant aux familles en difficulté de reprendre contact avec leurs bailleurs ou de factures d'eau ou d'électricité afin d'éviter des coupures.

En 2014 on a noté parmi les problèmes rencontrés:

- des impayés EDF.
- des situations catastrophiques à la suite de carences administratives de l'armement ou de l'administration (Affaires Maritimes ou ENIM) après un accident du travail maritime.
- une augmentation sensible des demandes d'aide de pêcheurs à pied.
- une paupérisation croissante des retraités. Leurs revenus, insuffisants, permettent difficilement de subvenir aux besoins courants. Tout accident de la vie ou besoin complémentaire désorganise les budgets et les oblige à solliciter une aide exceptionnelle.

Un certain nombre de familles de pensionnés formulent des demandes d'aide récurrentes. L'Association des Abris du Marin n'a pas vocation et les moyens d'attribuer une « rente annuelle détresse » afin de pallier le faible niveau de certaines pensions.

Régulièrement, nous constatons que des jeunes couples se retrouvent pratiquement sans ressources quand la maladie ou l'accident frappe la famille. Le budget a été organisé à partir de revenus très satisfaisants, mais lorsque le problème survient, l'équilibre est rompu de façon durable.

Toutes ces observations se trouvent régulièrement dans les comptes rendus des activités de la commission sociale. Il est important de les rappeler. Enfin, nous nous sommes efforcés comme toujours, d'aider les demandeurs quand il s'agissait de rétablir le lien social (loyers et cotisations aux mutuelles et complémentaires santé).

Notre action est reconnue et particulièrement utile car elle nous permet d'intervenir là où les « institutionnels » ne peuvent pas le faire en raison des règles et de la réglementation en vigueur.

En 2014 nous avons été le coup de cœur du Cluster Maritime Français. Il s'agit là d'une reconnaissance importante de notre action auprès du monde maritime. Le Cluster Maritime Français a été créé pour promouvoir la promotion et la défense des activités maritimes françaises et d'activités connexes, l'étude de leurs possibilités de développement et plus généralement tout ce qui concerne ces activités.

Les adhérents sont

- les institutions, organisations professionnelles et personnes morales du secteur maritime
- les personnes physiques reconnues comme personnes qualifiées au regard des buts poursuivis par l'association ou de son objet.

Notre site internet est opérationnel. [www.lesabrisdumarin.fr](http://www.lesabrisdumarin.fr) Il a été réalisé par un professionnel. Il comprend :

- une page d'accueil avec les actualités récentes
- un onglet décrivant l'association
- un onglet activités avec les comptes rendus des assemblées générales
- un onglet historique relatant en particulier l'œuvre de Jacques de Thézac
- une galerie de photos
- un onglet documents de l'association
- un onglet adhésion
- un onglet contact
- un onglet liens utiles

Je vous invite à faire vivre ce site en nous faisant part de vos observations (olivier.demanche@gmail.com).

En 2014 des expositions ont eu sur Jacques de Thézac et son œuvre en particulier à Combrit et au Guilvinec. Outre la mise en valeur des Abris du Marin par les municipalités qui ont fait un travail remarquable, ces expositions rappellent à nos concitoyens le rôle important qu'a eu cet humaniste qui a consacré sa vie à l'amélioration des conditions de vie des marins-pêcheurs et de leurs familles et nous sommes fiers de continuer avec des moyens et des modalités différentes son œuvre. Son message est toujours d'actualité

En 2015 nous continuerons notre action en faveur des familles de marins en difficulté. Faire mieux connaître notre action auprès des collectivités locales et des entreprises et la recherche de nouveaux adhérents sont des actions vitales pour notre association, si nous voulons être efficace et satisfaire les besoins exprimés.

Aidez-nous. Nous avons besoin de vous.

**Le rapport moral est adopté à l'unanimité.**

### 3-Rapport financier

Madame Eliane Nazet présente le rapport financier. **99 % des ressources 2014 sont affectées à la mission sociale.**

Le rapport financier joint en annexe de **ce compte-rendu est adopté à l'unanimité.**

### 4-Elections au Conseil d'Administration

Les mandats de René Bernard, Louis Cozic et Pierre-Jean Berrou sont arrivés à terme. Ils souhaitent se représenter. Aucune autre candidature ne s'étant manifestée, ils sont réélus.

Mme Simone Tanguy a souhaité démissionner de ses fonctions au sein du conseil d'administration. Sur la proposition de ce dernier, elle est nommée administratrice honoraire de l'association.

L'ordre du jour étant épuisé, le président clôt l'assemblée générale 2014

Tréffiagat, le 05 juillet 2015

Le Secrétaire

Le Président

O.Demanche

R. Guillamet

## **CONSEIL D'ADMINISTRATION DES ABRIS DU MARIN**

Un Conseil d'Administration de l'Association des Abris du Marin s'est tenu le mardi 9 juin 2015, à 11h30 au siège des Affaires Maritimes du Guilvinec.

### Etaient présents

M. René Bernard, M Pierre-Jean Berrou, M Olivier Demanche, Mme Marie-Christine Hervoët Dion, M Roger Guillamet, Mme Eliana Nazet. M Roger Guillamet avait reçu pouvoir de M Pierre Iweins et M René Bernard de M Jacques Schirmann et M Louis Cozic.

M René Bernard, M Louis Cozic et M Pierre-Jean Berrou ont été réélus par l'assemblée Générale du 09 juin 2015. Le Conseil d'Administration procède à l'élection du nouveau bureau de l'association qui donne les résultats suivants :

Président : Roger Guillamet,  
Trésorière : Eliane Nazet,  
Secrétaire : Olivier Demanche,  
Secrétaire adjoint : Pierre Jean Berrou.

Tréffiagat, le 05 juillet 2015

Le Secrétaire

Le Président

O.Demanche

R. Guillamet